



Madame, Monsieur

Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Hautes-Alpes vient de publier son projet de cartographie de la présence des services des Finances Publiques sur le territoire du département des hautes-Alpes.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques et CFDT tiennent à vous alerter sur la réalité et les conséquences de ce projet qui fera l'objet d'une pseudo-concertation de 4 mois au plan local avec l'ensemble des élu(e)s, des représentants des personnels et du Préfet.

Tout d'abord, ce projet vise une administration qui est la cible, depuis de trop nombreuses années, de réductions des moyens sur les plans budgétaire et humain (40 000 emplois supprimés depuis 2002). Ce mouvement devrait, hélas, s'intensifier d'ici la fin du quinquennat, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la cartographie qui est présentée.

Ce projet peut paraître attractif à première vue avec l'affichage de multiples « points de contacts ». Mais en réalité, il sacrifie une Administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales au travers de ses missions diverses :

- gestion et contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment des services d'accueil pour les contribuables,
- gestion et contrôle des deniers publics, indispensables à une véritable démocratie, notamment au plan local.

Contrairement à ce que le gouvernement affiche, les services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) vont être réduits à une portion minimaliste. Si ce plan était mis en œuvre, le nombre d'implantations réelles et pérennes chuterait.

De nombreuses trésoreries ont été fermées en onze ans : Aspres sur buëch, Saint Firmin, Savines le Lac, Chateau Ville Vieille et Serres .

Il est projeté d'en supprimer encore 8 d'ici 2022 : Tallard, Veynes, Laragne, Saint Bonnet en Champsaur, Saint Jean Saint Nicolas, Monetier les Bains, l'Argentière et Guillestre.

Ces fermetures désertifieront encore davantage le territoire des Hautes-Alpes, notamment les zones rurales. Les 3 trésoreries restantes dans le département porteraient une nouvelle appellation (Services de Gestion Comptable) et seraient complétées par des Conseillers des Collectivités locales dont les réelles fonctions et l'utilité restent à définir.

Ce dispositif montre la volonté des pouvoirs publics d'en faire des services aux missions « allégées », privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité. Et ce, en attendant une probable incitation pour développer les agences comptables et l'intervention des acteurs privés, donc payants, comme les commissaires aux comptes pour certifier les comptes des collectivités locales.

De plus, au niveau national, plus de la moitié des Services des Impôts des Particuliers (SIP) et des Services des Impôts des Entreprises (SIE) serait également supprimée et le nombre de Services de Publicité Foncière (SPF) serait divisé par 3.

Dans le 05, les SIE de Briançon et Embrun seront fermés, tout comme le Service des Impôts des particuliers d'Embrun.

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services locaux de la DGFIP aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire d'où une perte en termes de qualité et de technicité de fonctions assurées par une haute conscience professionnelle des agentes et des agents des Finances Publiques, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFIP, le Ministre propose de développer, pour vos concitoyen(ne)s, d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Service (MFS), de l'accueil itinérant ou de « *points de contact* ».

Mais ces services tels qu'ils sont envisagés ne seraient pas des services de pleine compétence. Ces structures assureront aux frais des collectivités territoriales une simple mise en relation - via un ordinateur - des usagers aux services (en ligne la plupart du temps) de l'État. Pour certaines démarches que les usagers font auprès des services actuels, il faudra se déplacer et rejoindre des services plus éloignés. Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low-cost » qui se mettrait en place.

Pour nos syndicats, cette cartographie est un « trompe-l'oeil » qui ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité.

En tant qu'élu(e), vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en grande partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. De plus, cette nouvelle présence territoriale de services de la DGFIP sera associée à des suppressions d'emplois lourdes avec transferts de personnels induits. Ce qui aura des conséquences sur l'activité économique locale.

Ce projet, comme beaucoup d'autres, ne répondra pas aux besoins réels de la population et des acteurs économiques de votre territoire.

Selon nous, la multiplication des « points de contacts » ne doit pas occulter la réalité ni être utilisée pour vider les territoires d'une réelle présence de la DGFIP, ce que le gouvernement ne se prive pourtant pas de faire. Il eut été plus inspiré de consolider la DGFIP et, « en même temps », de développer une réelle présence du service public.

Par cette interpellation, **CFDT Finances 05** et **Solidaires Finances Publiques 05** voulaient vous informer des dangers liés à ces évolutions et reste à votre disposition pour vous rencontrer en amont de cette concertation pour échanger sur le sujet de la présence de notre Administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

La Secrétaire Départementale SOLIDAIRES Finances Publiques des Hautes-Alpes

Sabine BRUGUIERE

Tel : 04.92.52.56.68

solidairesfinancespubliques.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr

Le Secrétaire Départemental CFDT Finances Publiques des Hautes-Alpes

Williams ABEILLE

Tel : 04.92.43.71.60

cfdt.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr